



Treize fautes de français parmi les plus courantes (et que vous ignorez peut-être)

Certaines expressions ou tournures de phrases nous semblent correctes parce que nous les utilisons et entendons partout, à la télévision, à la radio ou encore dans la bouche de nos interlocuteurs... Pourtant, elles constituent des fautes de français.

PAR TIFFANY SALES. PHOTO : FLICKR - JANET GALORE. | LE 11 AOÛT 2017

S'avérer vrai ou faux

"La rumeur s'est avérée fausse"

Le sens premier de s'avérer est « se révéler vrai ». Gardez-vous donc de dire "s'avérer faux", vous commettriez un contresens. Ne dites pas non plus « s'avérer exact », vous feriez un pléonasme. Dites plutôt « cela s'est avéré » ou « cela s'est révélé vrai ».

À l'instar de

« À l'instar de la pomme, le chou est un légume ».

« À l'instar de » ne signifie pas « contrairement à » mais « comme ». La phrase ci-dessus signifierait donc « Comme la pomme, le chou est un légume ». Privilégiez « contrairement à ».

De façon ou de manière à ce que

« Je parle lentement de manière à ce qu'il me comprenne bien »

Cette formule hybride de « de manière à » et « de manière que » est inexacte et inutilement lourde. Dites plutôt « Je parle lentement de manière qu'il me comprenne ». Comment ça, ça ne sonne pas bien ?

À l'attention de / À l'intention de

« Une fête a été organisée à l'attention de sa sœur ».

On utilise « à l'attention de » uniquement en tête d'une lettre pour préciser son destinataire ou signaler que le document est soumis à l'examen de celui-ci. « A l'intention de » va beaucoup plus loin puisque cette locution signifie que la démarche est faite en l'honneur de quelqu'un.

Se rappeler de

« *Je me rappelle de mon chien* »

Tout comme « pallier à » et « primer sur », « se rappeler de » est une faute qu'il vaut mieux éviter. En effet, le verbe n'est jamais suivi d'une préposition. Dites plutôt « je me rappelle mon chien » ou « je me souviens de mon chien ».

Suite à

« *Suite à ses nombreux entraînements, il est devenu excellent en natation* ».

L'expression exacte est « à la suite de » : « à la suite de ses nombreux entraînements, il est devenu excellent en natation ».

Moins pire

« *Mes notes sont moins pires que la dernière fois* »

Pire ne s'utilise jamais avec moins ou plus. Il doit être utilisé seul : « mes notes sont pires que la dernière fois ». Pour remplacer « moins pire », privilégiez par exemple, « moins grave », « moins mauvais », « moins épouvantable ».

Moi, personnellement

« *Moi, personnellement j'aime bien les tomates* »

Un vilain pléonasme à éviter.

Il est âgé entre 30 et 35 ans

Dans un français correct, il suffit de dire il a « entre 30 et 35 ans ». Dire « être âgé de » est un calque de l'anglais « to be X years old ».

Après que / avant que

« *Après qu'il soit parti, nous avons rangé la maison* »

À la suite de « après que », il faut toujours utiliser un indicatif (passé) et non un subjonctif. La formulation correcte de la phrase ci-dessus est donc : « après qu'il est parti, nous avons rangé la maison ». Par contre, on utilise le subjonctif à la suite de « avant que » : « avant qu'il soit parti, nous avons rangé la maison ».

Malgré que

« *Malgré qu'il pleuve, je suis partie me promener* »

Cette locution a beau être courante, elle n'en est pas moins incorrecte. Utilisez à la place « bien qu'il pleuve » ou « malgré la pluie ». Notez toutefois que l'expression figée « malgré que j'en aie » ou « malgré qu'il en ait », signifiant « malgré moi » ou « malgré lui » est correcte.

Je ne sais pas c'est qui

« *Tu le connais ? Non, je ne sais pas c'est qui* ».

Si cette expression est souvent utilisée par les enfants qui ne connaissent pas encore la tournure correcte des phrases en français, certains adultes l'utilisent étonnamment tous les jours. Et à tort. La règle de base en français est que le sujet (qui) doit se placer avant le verbe, à moins que la phrase ne soit négative. Dites plutôt « Non, je ne sais pas qui c'est ». Combo spécial : "*C'est qui qui dit ça ? - Je te l'ai déjà dit, je ne sais pas c'est qui*".

Quarantenaire / cinquantenaire

« *Ces quarantenaires sont bien plus actifs que les jeunes* »

Vous ne pouvez utiliser quarantenaire ou encore cinquantenaire pour désigner des personnes. Ces termes ne s'appliquent qu'à l'anniversaire d'un événement. Par exemple : « Le cinquantenaire de l'usine ou du traité de Rome ». Dites plutôt « quadragénaire » ou « quinquagénaire ».